

maux seront nourris convenablement. On sait l'influence des aliments sur la quantité et sur la qualité du lait, et pour nos laitières il s'agit moins de l'avoir bon que d'en avoir beaucoup. Enfin le médecin déterminera l'époque du sevrage et les soins de la première dentition ; il ne se contentera pas de veiller sur la santé, de traiter les maladies, il préservera les enfants de la médecine de précaution, de cette foule de recettes pour les glaires, contre les vers, par lesquelles nos mères actuelles croient devoir témoigner à leurs enfants leur tendresse et leur sollicitude. A deux ans, l'enfant sortirait de la crèche et entrerait dans l'Asile qui demanderait aussi une autre organisation.

Mais, va-t-on me dire comme à vous, vous rompez les derniers liens de la famille, vous oubliez le premier devoir de la morale. Pas de mères pas d'enfants, entr'eux les devoirs sont réciproques, et s'ils sont mal remplis d'un côté, ils seront négligés de l'autre.—Je ne comprends pas comment la morale est intéressée à ce que la mère nourrisse son enfant quand nous voyons si clairement tous les jours les désastreux effets de cet usage. Faut-il donc que l'enfant périsse plutôt que le principe ? Je ne vois pas que la morale soit intéressée à ce qu'un enfant soit envoyé dans un village bien retiré, abandonné à toutes les sottises d'un paysan, au lieu d'être dans une maison bien tenue, sous la surveillance d'une femme intelligente. — Rien ne remplace les soins des parents. — Celui qui éleva le premier collègue ne manqua pas de trouver aussi de zélés moralistes, d'ardents conservateurs qui vantaient les soins des parents, qui ne voyaient rien de beau comme Caton le censeur s'occupant à apprendre à lire à ses enfants, et Auguste enseignant à ses petit-fils l'écriture et les éléments des sciences. De nos jours, il y a bien encore quelques hommes comme il faut qui donnent des précepteurs à leurs fils, mais l'éducation publique a remplacé l'éducation particulière, et le roi lui-même envoie ses enfants au collège. Établissez une crèche convenable, et, avant cinquante ans, il en sera de même.